



Bringt Sie weiter

Wirtschaftsberatung
Wirtschaftsprüfung
Steuerberatung

**Fondation pour les enfants suisses à l'étranger
Alpenstrasse 24
Bern**

**Rapport de l'organe de révision
au Conseil de la fondation
Comptes annuels 2024**

21729



Bringt Sie weiter

Wirtschaftsberatung
Wirtschaftsprüfung
Steuerberatung

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint au Conseil de la fondation de Fondation pour les enfants suisses à l'étranger, Bern

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation du capital et annexe) de Fondation pour les enfants suisses à l'étranger pour l'exercice arrêté au 31. décembre 2024. Conformément à Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC, aux exigences légales et aux statuts incombe au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux Swiss GAAP RPC, et ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Guemligen, le 29 avril 2025

T+R SA

Adrian Steffen
Expert fiduciaire diplômé
Expert-réviseur agréé

Beat Kiener
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé

Responsable du mandat

Annexe

- Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation du capital et annexe)